

Innocuité des vaccins en Ontario

La présente infographie résume les MCI déclarées en Ontario suivant l'administration de vaccins en 2022. Elle n'inclut pas les données sur les MCI associées aux vaccins contre la COVID-19.

Les vaccins sont très sûrs

La surveillance continue fait partie des éléments clés pour assurer l'innocuité des vaccins.

L'Ontario continue de surveiller étroitement les données sur l'innocuité des vaccins en collaboration avec des partenaires locaux, provinciaux, territoriaux et nationaux.

8,6 millions de doses

de vaccins subventionnés par les deniers publics ont été distribués en Ontario (2022)

447 MCI ont été déclarées

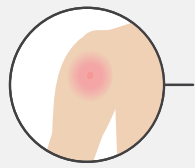
(0,006 % des doses distribuées)

95,5 % étaient sans conséquences graves

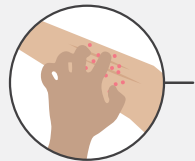
Qu'est-ce qu'une manifestation clinique inhabituelle?

Une manifestation clinique inhabituelle (MCI) est un effet indésirable ou inattendu sur la santé qui survient après que quelqu'un ait reçu un vaccin, effet qui peut ou non être causé par le vaccin.

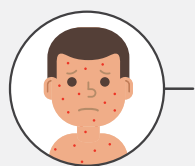
La plupart des MCI déclarées étaient bénignes.



36 % douleur, rougeur ou enflure au site d'injection



23 % réaction allergique cutanée



19 % éruption cutanée

Répartition selon l'âge et le sexe

Ce sont chez les enfants de moins d'un an et ceux âgés entre un et trois ans qu'il y a eu le plus haut taux de déclaration de MCI. Cela s'explique vraisemblablement par le fait que les enfants de deux ans reçoivent un nombre relativement grand de vaccins, d'où la plus grande probabilité que des MCI surviennent et soient déclarées à un fournisseur de soins de santé.



Enfants de moins d'un an
20,9 pour 100 000 habitants



Enfants entre un et trois ans
12,2 pour 100 000 habitants

64 % des MCI déclarées étaient survenues chez des femmes



Vaccins

Le vaccin recombinant contre le zona (RZV), le vaccin contre le méningocoque (Men-C-ACWY) et le vaccin VPH9 sont ceux qui ont affiché les taux de déclaration de MCI les plus élevés selon les doses distribuées.

Le vaccin RZV est subventionné par les deniers publics depuis la fin de 2020. Les vaccins plus récents ont tendance à afficher une proportion plus élevée de déclarations de MCI que les vaccins plus anciens. Les vaccins Men-C-ACWY et VPH sont administrés dans les écoles par les bureaux de santé publique, ce qui peut donner lieu à de plus grandes possibilités de déclaration de MCI.



Bien que le vaccin contre la grippe affiche le plus grand nombre de déclarations de MCI (100), il a le plus bas taux de déclaration (2,6 pour 100 000 doses distribuées).



Taux de déclaration :
28,8 pour 100 000



Taux de déclaration :
19,8 pour 100 000



Taux de déclaration :
17,8 pour 100 000

Les déclarations de MCI ont diminué durant la pandémie de COVID-19.

La pandémie de COVID-19 a présenté des défis de taille pour les soins de santé, y compris sur le plan de l'exécution des programmes d'immunisation systématique sans lien avec la COVID, ce qui a entraîné une baisse des déclarations de MCI durant la pandémie (2020-2022) comparativement aux années antérieures.



L'immunisation diminue le risque de contracter et de propager des maladies évitables par la vaccination.

La vaccination peut prévenir des maladies, notamment des maladies aiguës et graves, des hospitalisations et des décès, ainsi que des complications graves à long terme de ces maladies.

Déclarer une MCI

Les personnes ayant reçu un vaccin peuvent déclarer une MCI à leur fournisseur de soins de santé ou au bureau de santé publique de leur localité.



Les médecins et les autres fournisseurs de soins de santé

sont tenus de déclarer les MCI au bureau de santé publique de leur localité.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez consulter [Déclaration d'une manifestation clinique inhabituelle à la suite d'une immunisation](#).

Pour de plus amples renseignements concernant les données sur l'innocuité des vaccins en Ontario, veuillez vous reporter à l'outil de surveillance de l'innocuité des vaccins à [Innocuité des vaccins | Santé publique Ontario](#)

Pour de plus amples renseignements sur les MCI déclarées à la suite des vaccins contre la COVID-19, veuillez consulter le rapport de surveillance [MCI à la suite d'une immunisation contre la COVID-19 en Ontario](#)